



Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

N° 0001, Vol.2 - Juin 2024

Revue LES TISONS



Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Éditions *Cerfed*

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuelestisons.bf>
lestisons@revuelestisons.bf

S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso
(+226) 66006650/70104853

PRÉSENTATION/POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUARTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie,**

Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : lestisons@revuelestisons.bf.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

CONSIDÉRATION ÉTHIQUE

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakitè, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

DIRECTION DE PUBLICATION

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

RESPONSABLE DES FINANCES

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers, UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

COMITÉ DE LECTURE

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis

BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutié SANGARÉ,

Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépín HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUENDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT,

Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou

(Mali); Dr Décaird KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).



Le développement durable : la solution du loup déguisé en agneau aux crises environnementales

*Sustainable Development: The Wolf in Sheep's Clothing So-
lution to Environmental Crisis*

KOUSSE Kizito Tioro
Maître-Assistant
Université Joseph KI-ZERBO
kousskizi@yahoo.fr

Pour citer cet article

KOUSSÉ Kizito Tioro, 2024, « Le développement durable : la solution du loup déguisé en agneau aux crises environnementales », *Revue LES TISONS*, N° 0001, Vol.2, Juin, p. 239-276.

Résumé: Croissancisme, écologie et technosolutionnisme sont au centre du développement durable, ce concept qui avait pourtant laissé entrevoir la volonté des hommes de répondre avec efficacité à la crise environnementale planétaire. L'efficacité s'est finalement logée dans le technosolutionnisme, c'est-à-dire dans les solutions technologiques, les artefacts techniques. Le mal de l'environnement, serait-on tenté de le dire, réside dans ses solutions issues de la diplomatie environnementale internationale, soit par réfutation de conventions et résolutions fiables comme l'écodeveloppement, la décroissance ou la déconsommation, soit par acceptation de concepts incompatibles avec l'idéal de la sauvegarde de l'environnement recherché. Comment comprendre que le développement durable offre plus de possibilités aux acteurs du capitalocène qui forgent la trajectoire de l'avenir de l'environnement et des comportements humains. L'éco-efficacité des entreprises est toujours liée aux gros profits des entreprises. Le concept de développement durable, à l'état actuel, ne nous éloigne-t-il pas de l'idéal de sauvegarder l'environnement ? Notre objectif est d'analyser le concept dans son versant économique, sa promotion du progrès technoscientifique, afin de cerner la portée des différentes critiques à son endroit, et de permettre à ce concept de se remettre en cause.

Mots-clés : croissancisme, dématérialisation, développement durable, environnement, générations futures, techno-optimisme.

***Abstract:** Growthism, ecology and techno-solutionism are at the center of sustainable development, this concept which had nevertheless given a glimpse of the desire of men to respond effectively to the planetary environmental crisis. Effectiveness ultimately found itself in technosolutionism, that is to say in technological solutions, technical artifacts. The evil of the environment, one would be tempted to say, lies in its solutions resulting from international environmental diplomacy, either by refutation of reliable conventions and resolutions such as ecodevelopment, degrowth or deconsumption, or by acceptance of concepts incompatible with the ideal of safeguarding the desired environment. How to understand that sustainable development offers more possibilities to the actors of the capitalocene who are shaping the trajectory of the future of the environment and human behavior. Business eco-efficiency is always linked to big business profits. Doesn't the concept of sustainable development, in its current state, move us*

away from the ideal of saving the environment? Our objective is to analyze the concept in its economic aspect, its promotion of technoscientific progress, in order to identify the scope of the different criticisms leveled at it, and to allow this concept to be called into question.

Keywords: *growthism, dematerialization, sustainable development, environment, techno-optimism.*

Introduction

L'épistémologie est « free to use the very fruits of science in investigating its roots » (W. V. O. Quine, 1995, p. 16). Autrement dit, Quine nous fait savoir que l'épistémologie est « libre d'utiliser les fruits mêmes de la science pour enquêter sur ses racines ». La philosophie a l'avantage d'avoir un lien particulier avec la science parce qu'elles ont une histoire commune quant à leur genèse à savoir l'avènement de la critique et de la pratique de la discussion rationnelle, et la découverte de la science encore appelée la découverte de la nature. Pour F. Duchesneau (2015, p. 172), « la relation de la philosophie aux sciences a souvent été, à travers l'histoire, celle d'un géniteur à sa progéniture. Les sciences se sont en général formées dans le sein de la philosophie ».

En se basant sur l'épistémologie de l'histoire, la philosophie de l'environnement arrive à se servir de l'histoire pour élucider la connaissance historique de la science et de la technique, de l'environnement, de l'évolution de l'état de l'environnement et des actes de sollicitude à son égard. C'est ce qui nous permet d'analyser le développement durable en tant que concept de sollicitude de la diplomatie internationale à l'égard de l'environnement. Il est l'une des expressions de la volonté pour la « Protection internationale de l'environnement » comme l'indique le titre de l'ouvrage de L. Boisson de Chazournes, R. Desgagné, C. Romano (1998).

Avec la technoscience, les êtres humains pensent avoir enfin en main la clé de leur bonheur, de leur félicité immanente dans sa plénitude. Les quelques manifestations d'amélioration dans différents secteurs de la vie n'ont fait que renforcer la confiance des hommes en la puissance de la technoscience, désormais vue comme le pouvoir indépassable de l'émancipation vis-à-vis des

caprices de la nature, des superstitions, de l'absurde, et le renforcement de la confiance en l'accomplissement du bonheur surtout. La collision entre la science et l'idée de développement et les désastres écologiques consécutifs ont remis sous les feux des projecteurs les promesses du Prométhée déchaîné comme des préoccupations éthiques d'envergure planétaire.

Le développement durable, proposé comme solution aux désastres écologiques suite aux progrès technoscientifiques, s'est transformé en un développement du techno-optimisme par son recours aux inventions et applications techniques. Il est inéluctablement un tremplin pour « la formation de la pratique scientifique » (C. Licoppe, 1996) qui a pourtant été attentatoire à l'environnement entre autres. Chez l'homme, faire recours à la technique, c'est toujours « chercher à l'utiliser dans l'exploration de la nature » (J. P. Vernant, 1969, p. 133). D. Arnaud (2013, p. 22) exprime le paradoxe du concept de développement durable entre pessimisme et optimisme en ces termes :

Le développement durable est susceptible d'initier deux trajectoires opposées. L'une le qualifierait de « *gadget occidental* » dans le sens où il ne s'agirait ni plus ni moins que de donner un second souffle à un modèle en crise de légitimité. L'autre initierait un modèle plus conforme aux modes de vie et aux valeurs de chaque société.

Le paradoxe du développement durable nous amène à la réflexion suivante : « Le développement durable : la solution du loup déguisé en agneau aux crises environnementales ». Le concept de développement durable peut-il rester oxymorique et prétendre être une solution fiable aux crises environnementale et sociale, mais aussi à la sauvegarde des besoins des générations futures ?

Ce problème nous conduit à l'hypothèse que tout concept qui veut vraiment aider l'homme à venir à bout de la crise écologique ne peut reconduire ou favoriser l'ordre ancien qui en a été la cause principale. Notre approche méthodologique est analytique et critique. Il s'agit pour nous d'analyser le concept à partir de son versant économique afin de montrer qu'il a une forte tendance à

favoriser les acteurs du capitalisme, l'économie du marché, au point d'étouffer les dimensions écologique, sociale, culturelle.

L'aspect économique domine les questions écologiques pour lesquelles le concept de développement durable a été initié. La remise en cause du caractère oxymorique du développement durable qui fait primer l'économie et le progrès technoscientifique se justifie par le fait que c'est l'avenir de l'humanité qui est en jeu, (K. T. Koussé, 2023, p. 201) c'est « le destin commun de l'humanité » qui est scotomisé. L'ossature de notre travail comporte trois axes principaux : technosolutionnisme et technocolonialisme ; le développement durable : un concept oxymorique, une solution controversée ; le développement durable : paradigme scientifique et entre moyen et fin.

1. Technosolutionnisme et technocolonialisme

Dans cette partie, il s'agit de montrer que l'humanité est prise dans le blocus imprenable de la science et de la technique. Il faut cerner cette dimension de la société pour comprendre l'efficacité et l'inefficacité du concept de « développement durable » et de tous les autres concepts qui visent à atténuer la crise écologique actuelle. Les concepts qui ne vont pas attaquer le mal à la racine auront de la peine à contenir de façon considérable la crise environnementale. Les sociétés modernes sont résolument enfermées dans le tout techniquement soluble, c'est-à-dire dans les solutions techniques. Par conséquent, « l'intériorité est bémolisée au profit de l'extériorité. Alors que c'est de l'intérieur que l'homme pense à ce qu'il est, à ce d'où il doit venir et surtout à ce vers quoi il doit aller » (A. Nsonsissa, 2023, p. 44).

La rupture doit être à la hauteur des racines de la crise écologique. Le développement durable est à questionner à ce niveau. C'est pour avoir compris la nécessité de ce questionnement qu'Edwin Zaccai écrivait en 2011 son livre intitulé « 25 ans de développement durable, et après ? ». L'option du développement durable de promouvoir le progrès scientifique semble ne pas prendre la mesure des causes scientifiques de la crise environnementale. Il omet le fait que « Nature et histoire » sont liées et qu'elles ont « leur

réalité et leur vérité » (G. Siegwalt³², 1965). Avec le développement durable dans son versant économique, l'homme s'éloigne de l'écosophie, « la sagesse, d'antique mémoire, de la maison (*oïkos*) commune, cette terre-ci » (M. Maffesoli, 2021, p. 10). Le technosolutionnisme et le technocolonialisme sont analysés en deux moments principaux dans cette première partie de notre analyse : premièrement, la détermination des structures des sociétés modernes par la science ; et deuxièmement, innovations technologiques et possibilités des possibles.

1.1. La détermination des structures des sociétés modernes par la science

Le développement, cette « histoire d'une croyance occidentale »³³ (G. Rist, 2013) est finalement déterminé à envahir toutes les sociétés qui aspirent à un mieux-être. La technoscience est devenue l'outil organisateur indépassable des sociétés modernes. Il ne s'agit pas uniquement de mode de vie implémenté par la science. En effet, la science envahit les institutions, les structures sociales, les politiques, les relations. La technoscience est devenue une catégorie des sociétés humaines autres que occidentales et déstructure les structures traditionnelles. Elle investit les actions, les rêves, les significations, l'être, l'avoir, l'histoire, les initiatives endogènes, la créativité, la culture, la nature, le sens et l'avenir de l'humanité. Le modèle occidental de développement constitue la même catégorie que la technoscience en envahissant les mêmes secteurs. Y. Akakpo (2019, p. 15-16) ne dit-il pas qu'

Il importe de le souligner, notre monde moderne n'est régi, désormais, par une telle volonté universelle ou partagée de savoir, que par le fait essentiel qu'aucune société, qu'elle soit dite développée ou sous-développée, politiquement ouverte ou

³²Gérard Siegwalt, 1965, *Nature et histoire. Leur réalité et leur vérité*, Leiden, Brill. Nous profitons signaler que dans le présent texte, les citations sans une indication des pages sont des titres ou portions de titres d'ouvrages et d'articles en lien avec la remise en cause du concept de développement durable ou de la technoscience. Ces ouvrages et articles sont dans la bibliographie.

³³Gilbert Rist, 2013, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, La Découverte.

conservatrice, n'arrête d'attester et de reconnaître la fonction centrale de la science et de la technique, dans sa constitution continue, son appareil institutionnel et organisationnel, son évolution, ses symboles fondateurs et ses rêves.

Le couple science et développement n'est pas destiné à réfuter le productivisme, l'extractivisme. Autrement dit, le modèle occidental de développement n'est pas fait pour éviter l'exploitation abusive de la nature, et par ricochet la dégradation de l'environnement. Sa « stratégie pour demain » (M. Mesarovic et E. Pestel, 1974) est la croissance économique. La généralisation de ce modèle a accentué et accéléré le rythme de la pression sur la nature et ses ressources, et le rythme de la pression de la possession de matériels sur les mentalités. Elle a conduit à la crise écologique qui menace la survie de l'humanité d'aujourd'hui et de demain.

La mobilisation à l'échelle internationale à travers la diplomatie environnementale internationale pour contenir la dégradation généralisée de l'environnement a conduit au concept de développement durable entre autres. En principe, si les causes de la crise sont connues, les solutions devraient intégrer l'évitement de ces causes. « Il y a, pour le dire, en d'autres mots, dans les projets de modernité, un lien prouvé entre le faire techno-économique et l'action », révèle Y. Akakpo (2019, p. 18).

Personne ne s'en sortira gagnante dans les sociétés exclusivement technosolutionnistes. Le philosophe Yaovi Akakpo exprime cette réalité qui n'épargne personne ni aucune société à travers son concept de « technocolonialisme » (2019). En 2021, alors que le covid19 a montré à suffisance que la solution aux crises environnementales actuelles est une question de volonté, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres (2021, p. 4), dans un programme aussi important, « Notre programme commun », n'a pas manqué de soutenir vivement ce qui suit :

Le moment est venu de mettre fin à l'« infodémie » qui fait des ravages aux quatre coins de la planète et de défendre un consensus construit collectivement sur l'expérience et portant sur les faits, la science et la connaissance. La guerre menée contre la science doit cesser. Toutes les décisions politiques et

budgétaires doivent reposer sur la science et l'expertise ; je préconise ainsi l'adoption d'un code de conduite mondial visant à promouvoir l'intégrité de l'information publique.

Ces affirmations du Secrétaire général de l'ONU confirment le « technocolonialisme » (Y. Akakpo, 2019), mais aussi la volonté de l'homme de procéder à des programmes de redressements économiques après chaque crise en mobilisant la science et la technique. La science est une merveille lorsqu'elle est développée et utilisée à bon escient. Il se trouve que ce n'est pas toujours le cas car, plus elle progresse en se performant, plus les pauvres étouffent sous son poids. Elle devient objet de domination des plus faibles de la planète. La science offre des possibles variés avec des effets contradictoires. Le concept de développement durable, en privilégiant le développement de la technique, le rend coupable d'une contradiction qui autorise de douter de son efficacité comme solution aux crises écologique et sociale.

1.2. Innovations technologiques et possibilité des possibles

L'économicisme³⁴ à outrance est la conséquence des innovations technologiques, lesquelles s'appuient sur des concepts qui formatent les esprits : développement durable, croissance propre, économie verte, efficacité et efficacité énergétique, croissance verte, etc. Les concepts s'enchaînent en fonction des limites de l'un ou de l'autre concept, ou des intérêts humains en jeu. Il s'agit ici, entre autres, des conséquences des manifestations du changement porté par les acteurs que sont les industriels, les entreprises, les acteurs du capitalisme en général. C'est la manifestation des possibles rendus possibles par les mêmes acteurs et des scientifiques. Par définition, comme le précise F. Flipo (2022, p. 98), « le concept du possible vient du latin *possibilis*, lui-même dérive de *posse*, « pouvoir ». Le possible désigne ce qui peut être, sans forcément l'être ni devoir l'être ».

³⁴ L'économicisme est la doctrine qui place l'économie au centre de tout dans la société. C'est un système qui détermine tous les secteurs de la société : les valeurs, la pensée, les idées, les sentiments, les humeurs. L'économie est présentée comme le centre, le sommet, l'*alpha* et l'*oméga* du fonctionnement des sociétés modernes.

De cette définition, on peut retenir que le possible n'est pas de l'ordre du nécessaire, c'est-à-dire de ce qui relève de l'ordre de l'obligation. Le possible est contingent et non ce qui ne peut pas ne pas être. Par exemple, on est obligé de manger pour entretenir sa propre survie, c'est une nécessité ; mais manger et accompagner toujours la nourriture de jus d'orange, de jus de gingembre (*gnamakoudji* en Bambara) n'est pas une obligation, une nécessité, c'est une contingence. Les innovations technologiques tendent à faire des possibles que sont les artefacts techniques une nécessité, une obligation dans l'ordre des choses à consommer. Le mot possible rappelle un autre à savoir le besoin qui désigne ce qui entretient la vie. Se priver des besoins dans ce sens pendant longtemps entraîne la mort de l'intéressé. Se priver de nourriture, d'eau potable, de respiration etc. est létal. Le possible est de l'ordre du désir. Or, la satisfaction du désir n'est pas obligatoire car, ne pas satisfaire un désir n'entraîne pas la mort de la personne à la longue.

Les innovations technologiques forcent le relèvement des possibles, des désirs au rang de nécessités, de besoins, de ce qui est obligatoire. Les possibles participent « du mode d'existence des objets techniques » (G. Simondon³⁵, 1989). Par exemple, il y a des téléphones portables qui ne peuvent plus être utilisés pour certaines applications. Il en est de même pour des ordinateurs de bureau ou portables. La nature de l'appareil détermine la possibilité ou non des applications et des services : inscriptions en ligne, dépôt de dossier en ligne, traitement de données, paiements de factures en ligne, etc. On est obligé de posséder l'appareil nécessaire pour pouvoir bénéficier des applications et des services exigés.

Tel que le reconnaît F. Flipo (2022, p. 98), « assurément, la technologie a fait surgir des possibilités inouïes et vertigineuses : qui se seraient douté que de tels possibles sommeillaient dans le monde ? ». Aujourd'hui par exemple, le Burkina Faso est confronté au terrorisme armé, djihadiste. Pour arriver à bout de ce phénomène, il faut des armes à la hauteur de la guerre et de la puissance de « l'ennemi » et de ses méthodes en perpétuelle

³⁵ Gilbert Simondon, 1989, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier.

fluctuation. Il y a des armes au Burkina, mais il faut toujours en acquérir, surtout de dernière génération (drones, robots, cameras sophistiquées etc.) produites par les innovations technologiques.

Les armes de guerre de dernière génération sont devenues une nécessité, un besoin non négociable pour le peuple Burkinabè en guerre. C'est logiquement que nous adhérons à la question de F. Flipo (2022, p. 99-100) : « mais ce qui a été rendu possible par la technique est-il souhaitable ? Ne nous sommes-nous pas rendus trop dépendants de l'automobile et des énergies fossiles, par exemple, qui sont devenus des nécessités ? ». Stéphane Sarrade (2023) évoque le cas de la dépendance de l'homme à l'égard de l'énergie, d'où il parle d'« *homo energeticus* » en se posant la question : « pourquoi notre espèce est-elle avide d'énergie au point d'évoluer maintenant vers le stade d'*homo energeticus* ? » (S. Sarrade, 2023, p. 20).

La dépendance vis-à-vis des objets techniques est une « addiction » selon Stéphane Sarrade. Les innovations technologiques créent la dépendance de l'homme envers les artefacts avant de prendre ses besoins en otage et lui imposer sans cesse des besoins. En clair, F. Flipo (2022, p. 100) n'a pas perdu de vue qu' « un système technique génère des nécessités fortes, comme la nécessité de prendre la voiture dans les zones où tout est éloigné : ces nécessités découlent de la satisfaction d'autres nécessités, par exemple travailler, s'éduquer ou s'alimenter ».

La menace des mœurs n'est pas en reste. La pression de posséder les objets des innovations technologiques peut conduire à accepter des offres indécentes comme les transferts de technologies douteuses ou surannées, à brader des biens, à se prostituer. Qui peut en vouloir à ces derniers ? On n'a pas le même travail, le même budget, la même éducation, les mêmes ambitions, ni la même appréhension du monde et de la morale. Une « critique de la vie quotidienne » (H. Lefebvre³⁶, 1981) est un impératif pour l'humanité d'aujourd'hui. La vie quotidienne de l'homme moderne

³⁶ Henri Lefebvre, 1981, *Critique de la vie quotidienne. De la modernité au modernisme (pour une philosophie du quotidien)*, Paris, l'Arche.

est pratiquement caractérisée par les addictions aux artefacts techniques.

« Les besoins artificiels » (K. Rasmig³⁷, 2019) ont pris le dessus sur les besoins naturels. Il est quasiment impossible aujourd'hui de ne pas posséder un téléphone portable, alors que c'est un secteur qui s'innove en obligeant à aller dans la direction que la technoscience veut. La technoscience oblige l'homme à se plier à sa volonté. Le concept de développement durable est en conformité avec les attentes des acteurs du capitalisme contemporain. Le développement durable est un concept oxymorique qui n'empêche pas l'instrumentalisation de la nature et des hommes.

De cette première partie, nous retenons que la détermination des structures de la société par la science et la technique limite le développement durable, et que c'est ce qui justifie en partie le fait que le développement durable soit une solution controversée, voire une solution qui a tendance à enliser davantage dans les crises environnementales et sociales dues aux progrès technoscientifiques, au croissancisme et à l'économicisation des esprits.

2. Le développement durable : un concept oxymorique, une solution controversée

Le développement durable est arrivé en pompe comme le concept qui va définitivement aider l'humanité à résoudre les crises écologiques nées du modèle occidental de développement. Il a une histoire liée aux alertes sur l'état de l'environnement et à la diplomatie environnementale internationale. Pour B. Méheust,

La montée des oxymores constitue un des faits marquants et révélateurs de la société contemporaine, particulièrement française. Le propre de l'oxymore est de rapprocher, d'associer, d'hybrider et/ou de faire fusionner deux réalités contradictoires, d'où la diversité des formes qu'il peut revêtir et des fonctions qu'il peut assumer (2009, p. 117).

³⁷ Keucheyan Razmig, 2019, **Les Besoins artificiels. Comment sortir du consumérisme**, Paris, La Découverte, « Zones ».

Le mot oxymore vient du grec *oxus* qui veut dire aigu, spirituel, et de *moros* qui dignifie stupide. Selon son étymologie grecque, l'oxymore signifie la folie aiguë. Mais « utilisé à dose forte, l'oxymore rend fou » (B. Méheust, 2009, p. 147). Au nom des intérêts matérialistes des acteurs du capitalisme contemporain, l'écodéveloppement a été réfuté au profit du développement durable moins radical et favorable au système dominant exploiteur. Ce deuxième axe de notre analyse est structuré en deux parties : la première partie est intitulée aux origines du concept de développement durable ; et la deuxième partie est intitulée développement durable et techno-optimisme dogmatique.

2.1. Aux origines du concept de développement durable

Le concept de développement durable est un produit de la diplomatie environnementale internationale. Son élaboration a été graduelle. Il n'est donc pas né en 1987 comme le penseraient certains. Le rapport Brundtland en 1987 n'est que l'aboutissement d'un processus à l'échelle de la diplomatie internationale qui cherchait à concilier le développement et l'environnement. C'est à partir des années 1970 que commence l'élaboration graduelle du concept de développement durable. Reprécisons qu'il s'agit de la genèse du concept de développement durable et non de la genèse du souci de sauvegarder l'environnement en général. S'agissant du contexte historique, F. Flipo (2022, p. 14) indique que

L'histoire du développement durable court de Stockholm en 1972 à Rio 2012 puis aux objectifs du développement durable adoptés en 2015. Elle est diplomatique, et elle est loin d'être terminée. Elle commence par une mise à l'agenda de la question de l'environnement et des pollutions par des pays industrialisés qui connaissent alors une période de prospérité : ce sont les « Trente Glorieuses ».

Les alertes données par les scientifiques sur la situation de l'environnement ont rendu possible la diplomatie environnementale internationale. Le vivant humain doit être solidaire de l'environnement. En 1972 à Stockholm en Suède, un Sommet mondial sur l'environnement humain est organisé du 5 au 16 juin avec comme Secrétaire général l'homme d'affaire canadien

Maurice Strong (1929-2016). Il fut entre autres président directeur général (PDG) de Power Corporation du Canada, de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) en 1966. C'est une agence qui était chargée des programmes d'aide publique (APD) du Canada en Afrique, en Asie, au Moyen Orient et dans les Amériques. Il fut le Directeur général de Petro-Canada, une entreprise canadienne spécialisée dans l'exploitation et la commercialisation du pétrole (1976-1978). Il fut également membre fondateur du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) créé en novembre 1988.

Le rôle de ce groupe est d'évaluer l'ampleur, les causes et les conséquences du changement climatique en cours. Stockholm s'est tenu dans un climat de clivage de conflits d'intérêts. Les pays en développement n'étaient pas véritablement une priorité car, « les priorités qui émergent du côté des pays industrialisés concernent les réserves d'eau, les produits chimiques, la pollution des océans et la « crise urbaine. » » (F. Flipo, 2022, p. 16). Il s'agit d'une forme d'injustice aux yeux de la première ministre indienne Indira Gandhi pour qui, incontestablement, « *Pawerty is the greatest polluter* », c'est-à-dire que « la pauvreté est le plus grand pollueur ». La pauvreté est la pire des pollutions. Nous n'allons pas développer ici son apport pour les pays en voie de développement et l'affront entre pays riches et pays pauvres dans la diplomatie environnementale internationale, spécialement dans les débats de Stockholm, mais nous allons mettre l'accent sur l'émergence du concept de développement durable.

Au-delà des tensions qui ont émaillé la conférence de Stockholm en 1972 et le contexte de « guerre froide³⁸ », les débats ont rendu possibles des concepts, des idées, des institutions qui comptent aujourd'hui dans les questions de l'environnement. Le concept de développement durable, l'institution le PNUE, Programme des

38 Il ne s'agit pas de rappeler l'histoire de la guerre froide ici, mais de dire sommairement sa caractéristique. La guerre froide, *cold war* en anglais, désigne la période de tensions géopolitiques opposant le bloc de l'Ouest au bloc de l'Est après la deuxième guerre mondiale. Le bloc de l'Ouest était constitué des Etats-Unis et de ses alliés, et le bloc de l'Est constitué de l'Union des républiques socialistes soviétiques et leurs satellites.

Nations Unies pour l'Environnement existent de nos jours grâce aux débats et tensions suscités à la conférence de Stockholm. Trois grandes séries de décisions ont été possibles à la conférence : il s'agit de la Déclaration de Stockholm, du Plan d'Action de Stockholm composé de 109 recommandations à l'attention des gouvernements et des organisations internationales sur les mesures à prendre à l'échelle internationale, cosmopolitique afin de lutter contre la dégradation de l'environnement.

La troisième décision importante portait sur un groupe de cinq résolutions : l'interdiction des essais d'armes nucléaires susceptibles de conséquences radioactives ; la création d'une banque de données internationale sur l'environnement ; aborder les actions liées au développement et à l'environnement ; des changements organisationnels internationaux et la création d'un fond pour l'environnement. Le Sommet a aussi fixé le 5 juin de chaque année comme journée mondiale de l'environnement.

Les contradictions et les enjeux du sommet ont donné lieu à la nécessité d'une seconde conférence. Nous sommes sur la route de l'élaboration du concept de développement durable. Après Nairobi en 1982, c'est en 1983 que la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement durable a été créée. Le PNUE a été mandaté pour créer la commission (CMED) dont la mission était de remettre un rapport sur l'an 2000 et au-delà. L'objectif est en réalité de préparer Rio 1992, Sommet de la Terre, afin qu'il ne soit pas un échec comme Nairobi 1982. La commission est constituée de 21 membres dont six représentants occidentaux, trois représentants de l'Europe de l'Est, douze représentants des pays du Tiers monde. La commission était présidée par Mme Gro Harlem Brundtland, ancienne première Ministre norvégienne. Neuf cent (900) jours de travail, de consultations dans plusieurs pays du monde ont permis d'élaborer un rapport que l'ONU va adopter sous le titre « Notre avenir à tous » en 1987.

Aujourd'hui ce rapport est appelé « Rapport Brundtland ». Il fait le point sur les problèmes environnementaux à l'échelle mondiale au plan économique, social, environnemental. Il établit les liens

possibles entre les problèmes et émet un ensemble de propositions et d'orientations pour guider et aider à résoudre ces problèmes qui sont sans précédent. Le Rapport Brundtland consacre le concept de « développement soutenable » en le définissant comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». « Soutenable » a été traduit en français par « durable ». Trois dimensions sont à prendre en compte dans l'opérationnalité du développement durable : la dimension économique, développementale, la dimension écologique, environnementale, la dimension sociale. Précisons que la commission n'a pas inventé le concept de développement soutenable (durable) et la soutenabilité³⁹. La notion de besoins est un concept clé du développement soutenable et vient mettre en lien les générations présentes et futures. E. Zaccai (2001, p. 269) nous apprend que

Le développement durable désigne un mode de développement qui tente de répondre tant aux besoins des générations présentes que futures. Cette expression est surtout employée au niveau politique, où elle insiste sur l'intégration des préoccupations relatives au développement et à l'environnement. Bien que dans la pratique, il soit surtout fait référence au développement durable (ou soutenable) en matière d'environnement, cette notion offre un cadre pour un projet de développement qui cherche à concilier les dimensions économiques, sociales et environnementales.

Rio 92 considéré comme un prolongement de Stockholm 72 a été une autre occasion de se pencher sur l'environnement et le développement. Appelé « Sommet de la Terre », un catalogue de programmes a été mis en place : c'est l'Agenda 21. C'est la consécration une fois de plus de la science comme outil incontournable du développement et de tout le processus de

³⁹ Après la désapprobation de « l'écodéveloppement » par le chef de la diplomatie nord-américaine Harry Kasser en 1974 après Cocoyoc au Mexique, Ignacy Sachs avoue que c'est lui qui a commencé à écrire sur le *sustainable development* en ces termes : « j'ai moi-même commencé à écrire sur le *sustainable development* en lui donnant toute fois un contenu large. Je crains cependant que, pour la plupart de ces utilisateurs, sa signification se limite à des conditions écologiques à respecter » (I. Sachs, 1994, p. 260). La traduction « développement durable » en français est aussi polémique.

l'Agenda. C'est une mesure qui condamne le concept de développement durable à reproduire ce contre quoi il a été conçu. Le chapitre 35 de l'Agenda 21 met la science au service du développement durable. C'est un paradoxe oxymorique car le concept de développement durable a vu le jour parce que le développement de la science a été attentatoire à l'environnement et continue à l'être. La réinvestissement de ce même outil, du même pouvoir pour le développement nous amène naturellement à considérer le développement durable comme la solution du loup déguisé en agneau aux problèmes environnementaux.

2.2. Développement durable et techno-optimisme dogmatique

Avec le développement durable, la science qui est la cause majeure de la crise environnementale est présentée comme la solution à la soutenabilité. Dans ces conditions, B. Méheust (2009, p. 148) n'hésite pas à soutenir que « le mot développement « durable » est devenu une clé de la communication, une sorte d'indicateur positif, censé déclencher le réflexe de consommation ». L'agenda 21 est considéré comme un prolongement de la conférence de Stockholm qui va permettre l'effectivité du développement durable. Le chapitre 35 de l'Agenda 21 accorde des pouvoirs exceptionnels à la science. Sans la science, l'idéal du développement durable n'est pas réalisable. Les paragraphes suivants du chapitre 35 de l'Agenda 21 sont une illustration parfaite :

Les sciences devraient notamment fournir l'information nécessaire pour améliorer la formulation et la sélection des politiques d'environnement et de développement en vue de la prise de décisions. Pour satisfaire cette exigence, il sera indispensable de promouvoir l'intelligence des questions scientifiques, d'améliorer les évaluations scientifiques de long terme, de renforcer les capacités scientifiques de tous les pays et de faire en sorte que les sciences sachent s'adapter aux besoins naissants (Paragraphe 35.1)

Les sciences devraient continuer à jouer un rôle de plus en plus important pour permettre d'utiliser plus efficacement les ressources et de trouver de nouvelles méthodes, ressources et modalités de développement. Il faut que les sciences visent constamment à contrôler l'utilisation des ressources et à favoriser

les efforts tendant à les utiliser de façon moins intensive (Paragraphe 35.2).

Les connaissances scientifiques doivent être appliquées à la formulation des objectifs et mises au service des buts du développement durable sous la forme d'évaluations scientifiques de la situation actuelle et des perspectives d'avenir du système planète Terre. Ces évaluations ... doivent être utilisées lors de la prise des décisions et dans le cadre de l'interaction entre les sciences et l'élaboration des politiques (Paragraphe 35.1).

Qu'est-ce qui peut faire plaisir aux acteurs du capitalisme sinon une telle décision en faveur de l'intervention de la science dans le développement. « Le marchandisage devient l'objectif même de la société de l'avenir. Le futur, c'est le marchandisage total de nos consommations » (I. Sachs, 1994, p. 265). C'est le système du loup déguisé en agneau qui prétend apporter des solutions à ses propres dégâts. Décidément, il faut l'admettre avec B. Méheust (2009, p. 159), « un chantier titanesque attend les générations futures, un chantier tellement énorme qu'il ne peut guère être qualifié qu'à travers des expressions tirées de la mythologie ».

Au fond, le développement durable, dans son format actuel, renvoie au politico-diplomatiquement correct, mais pas nécessairement au environnementalement tenable, congru. C'est sans langue de bois qu'Edgar Morin, dans le journal *Le Monde* du 26 mars 2002, dit qu'« en soi, le développement durable est tout à la fois porteur d'une vision conforme aux schémas actuels de la croissance ». Il condamne l'homme à ne pas pouvoir « se libérer de l'emprise technologique⁴⁰ » (A. Gras, 2003). Le développement des connaissances scientifiques a contribué à l'émergence du concept de développement durable, en retour, le concept de développement durable favorise l'accentuation du développement des connaissances scientifiques en vue de trouver des solutions aux problèmes de la société.

Le développement durable se présente comme une réponse, une sollicitation politico-diplomatique qui concilie l'impératif de la croissance économique avec le progrès technoscientifique tout en

⁴⁰ Alain Gras, 2003, *Fragilité de la puissance. Se libérer de l'emprise technologique*, Paris, Fayard.

insérant l'idée d'un meilleur traitement de l'environnement qui n'est toujours pas considéré dans la réalité. P. Lascoumes⁴¹ (2002) n'eut donc pas tort d'évoquer « les ambiguïtés des politiques de développement durable ». C'est un paradoxe abscons qui amena Serges Latouche (2003) à dénoncer « l'imposture du développement durable ».

Le paradoxe qui constitue la pathologie clinique du développement durable réside dans sa promotion du même modèle de développement de l'ère de la puissancocénité capitalistique et de l'olysmocène. D'où, pour S. Latouche (2003), le développement durable constitue « les habits neufs du développement ». Il pousse les sociétés à rechercher davantage les sciences de la nature, et les sciences de la nature à leur tour à se rapprocher des sociétés, à les retrouver là où elles sont pour leur proposer, voire imposer ses solutions aux problèmes de développement et de d'environnement. Il y a une insistance sans précédent sur le techniquement possible comme mode de compréhension et de solutionnement des problèmes sociaux. C'est ce qui explique aujourd'hui le foisonnement de concepts annexes du développement durable : croissance propre, véhicules électriques, pilotage automatique des avions, villes intelligentes etc. Ce n'est pas un pessimisme, mais une façon pour nous de mettre en lumière les paradoxes inhérents au concept de développement durable. Il doit remplacer l'ancien modèle sans le changer en réalité.

On est en droit de chercher à savoir si la référence au concept de développement durable entraînera des changements dans les mécanismes du développement. Au fond, le qualificatif « durable » désigne « irréversible », c'est-à-dire la croissance économique non-stop et toujours plus accrue même si le sort de l'homme n'est pas amélioré. Il s'agit donc d'un techno-optimisme dogmatique. Les limites de la planète vont inéluctablement limiter l'économie, du moins son exagération dans tous ses aspects. J.-M. Harribey (2020, p. 102) fait remarquer que l'économie du monde sera confrontée

⁴¹Pierre Lascoumes, 2002, « Les ambiguïtés des politiques de développement durable », *La Nature et les Risques. Université de tous les savoirs*, vol. 6., Paris, Poche, Odile Jacob, pp. 250-263.

aux limites de la planète indépendamment des crises économiques déjà connues :

Le capitalisme s'est aujourd'hui complètement mondialisé, à la suite de la liberté de circuler accordée aux capitaux dans les années 1970-1980. Mais, loin d'instaurer la stabilité et l'efficacité du système économique, sa globalisation et sa financiarisation ont entraîné à la fin du XXe siècle et au début du XXIe une crise d'ampleur et de dimensions inédites : l'accumulation du capital bute périodiquement sur les contradictions sociales qu'elle engendre, mais elle bute aussi maintenant sur les limites de la planète.

Le technosolutionnisme et le techno-optimisme prônés par le développement durable est une attitude dogmatique en ce sens que les sciences elles-mêmes évoluent aujourd'hui avec la conscience de leurs limites intrinsèques face aux préoccupations du monde. Pour K. Jaspers (1970, p. 76) qui parle des limites des sciences, « elles savent qu'il existe une infinité de questions dont elles ne détiendront jamais la réponse, et elles ne s'en cachent pas ». La technique fait face à des limites de fait, et s'entêter à la présenter comme la solution indépassable ne peut qu'être suicidaire dans l'avenir. La nécessité qui s'impose est la prudence qui consiste à éviter de faire du progrès technoscientifique l'instrument du destin commun de l'humanité.

C'est alors un défi dans l'exercice de la responsabilité vis-à-vis de l'environnement et des générations futures. « Seule une réflexion philosophique radicale sur la portée et les enjeux de l'approche scientifique du monde et de ses objets nous semble en mesure, aujourd'hui plus que jamais, de clarifier la question de la place que la science peut et doit tenir dans notre vie » (P. Fontaine, 2008, p. 19). C'est un réel intérêt que le concept de développement durable soit profondément interrogé ainsi que ses acteurs au niveau politique, diplomatique, intellectuel, scientifique et au niveau de la société civile.

Au-delà de la compréhension des origines du développement durable et son lien avec le techno-optimisme, il convient d'explicitier comment ce concept est un tremplin pour les

paradigmes et applications scientifiques qui érigent en fin de compte la technique en moyen et fin dans les sociétés modernes.

3. Le développement durable : paradigme scientifique et entre moyen et fin

L'accent particulier mis sur la science par le concept de développement durable fait de lui un facteur de paradigmes scientifiques. Il fait de la science une fin « car le progrès des sciences et des techniques fait irrésistiblement penser, aujourd'hui, à une véritable « fuite en avant » pour laquelle l'augmentation quantitative des connaissances constitue une manière de fin en soi. C'est précisément ce modèle qui doit être remis en question » (P. Fontaine, 2008, p. 19).

Des techniques se développent pour apporter des solutions à la crise écologique. Mais en même temps, ces mêmes techniques sont dépassées, déclassées avec le temps à cause des nouvelles innovations technologiques. Cela pousse l'humanité à sauter sans cesse d'innovation technologique en innovation technologique. Le progrès technique est la cause majeure de la crise environnementale, mais c'est encore le progrès de la technique qui est présenté comme la solution par le concept de développement durable. Pourtant, « le monde scientifique n'a pas tardé à identifier les causes profondes de la crise écologique. Celles-ci ont pour nom : le développement de l'agriculture, la Renaissance et sa polarisation sur le sujet, la révolution scientifique et sa vision mécaniciste de la nature, le capitalisme et le laisser-faire économique ». (J. McCarthy, 2008, p. 551).

De nouvelles technologies se créent sous le prétexte d'être cette fois écologiques, ainsi que des disciplines émergentes dans le domaine des sciences appliquées (de la nature, du vivant) et des sciences humaines. La technique est inéluctablement un moyen et une fin sous l'égide du concept de développement durable. Nous traitons la troisième partie de notre réflexion en trois points essentiels : d'abord, le développement durable comme une matrice disciplinaire scientifique ; ensuite, la dématérialisation : la technique comme moyen et fin ; enfin, l'avenir de l'humanité et des générations futures en danger.

3.1. Le développement durable comme une matrice disciplinaire scientifique

Les scientifiques font progresser la science en fonction d'un paradigme ou encore d'une matrice disciplinaire. La structuration des disciplines, des connaissances et des pratiques scientifiques sont fonction de la matrice disciplinaire. Chaque discipline développe un ensemble d'hypothèses, de lois et de théories qui sont partagées par les membres de la communauté scientifique concernée. Le paradigme, c'est aussi les méthodes, les outils ou techniques nécessaires pour les applications. Appliqué à l'environnement et au développement durable, les problèmes émergents sont des opportunités d'accentuer un paradigme ou d'ouvrir un nouveau paradigme scientifique, technologique. Le développement durable est une promotion de l'ère des nouveautés des objets techniques, des artefacts et de l'exosomatization. Il est remarquable que J. Njoya (2010, p. 482) déplore vivement l'inclination des sociétés modernes à la nouveauté des techniques :

Une ivresse de la métamorphose » s'est visiblement emparée de la société internationale; cette mutation est perceptible dans la faiblesse de la régulation internationale, les crises de la domination, les tribulations de l'ordre marchand, les progrès fulgurants dans le domaine des communications, de la technologie, et la restructuration du capitalisme mondial; se sont créées pour ainsi dire, de nouvelles conditions d'intensité, de proximité et même de quasi intimité avec les mondes exogènes jusque-là lointains.

Le développement durable est la matrice disciplinaire des technologies innovantes, propres, vertes, « écolo », le paradigme de l'émergence de nouvelles disciplines scientifiques dans le domaine des sciences appliquées (écotoxicologie, toxicologie, physique et chimie de l'atmosphère, chimie des plantes, la biologie de la conservation, l'économie de l'environnement, gestions intégrée des ressources naturelles, sauvegarde environnementale et sociale, philosophie de l'environnement, etc.).

Les outils d'acquisition de connaissance de la nature se multiplient (satellites, traitement des données, SIG, géolocalisation etc.). Si

certaines techniques sont anciennes et antérieures au concept de développement durable, elles regagnent cependant en importance, en régularité et en innovation de leurs applications avec le concept. Le développement des outils ouvre de nouvelles perspectives de recherches et fait régner le *wastocène*, le « *capitalocène* » qu' A. Campagne (2017) met avec raison « aux racines historiques du dérèglement climatique ».

Dans ces conditions, parler de dématérialisation comme un projet écologique ne signifie pas nécessairement absence de production de matériels, d'artefacts. C'est pousser l'homme hors de la sphère du travail qui constitue la dématérialisation dans une large mesure. Il s'agit de payer moins d'employés, sinon zéro employé au cas où l'intelligence artificielle le permettrait. L'intelligence artificielle a accéléré les technologies de l'avenir qui impliquent de moins en moins l'intervention de l'homme.

Depuis le concept de développement durable, on assiste à une omniprésence de la technique dans les débats et les innovations technoscientifiques. F. Flipo nous donne quatre définitions de la technique en ces termes :

Quatre définitions de la technique sont possibles : comme action rationnelle par rapport à une fin comme science appliquée, comme moyen neutre par rapport à la diversité de fins possibles et comme moyen de l'émancipation. Elles peuvent être questionnées, dans la mesure où les techniques sont aussi l'objet d'investissements passionnés, qu'elles peuvent prédéterminer les fins, être à l'origine des connaissances et pas seulement en être issue, et être des outils de domination. (2022, p. 45).

Le scientifique, c'est aussi celui qui aime les délires, les transformations des fictions en des réalités, des « missions » impossibles en des « missions » possibles. Incontestablement, « la nature est un champ de bataille » sans merci pour les scientifiques (K. Razmig⁴², 2018). Le passage des moyens techniques élémentaires à ceux sophistiqués, la possibilité d'augmenter l'être humain sont des illustrations. La nature est non seulement un

⁴² Keucheyan Razmig, 2018, *La nature est un champ de bataille*, Paris, La Découverte.

champ de bataille, mais aussi l'espace de démonstration de sa puissance aux autres. La capacité de dompter scientifiquement la nature est un moyen de dominer les plus faibles. C'est donc une bataille complexe qui mélange souplesse, coopération, pillage, brutalisme et ruses de stratégies économiques, diplomatiques. La technique est toujours susceptible de progrès, constituant un espace d'expression des délires technoscientifiques. Les artefacts produits deviennent objet d'accumulation. Si la technique a déçu suite à ses impacts nuisibles à l'environnement et à l'homme, le concept de développement durable vient en dépit de cela créer ou reconduire l'enthousiasme pour les progrès techniques. Il n'a donc pas tiré les leçons de l'époque des nouvelles vagues, c'est-à-dire la révolution industrielle naissante et ses produits qui avaient enthousiasmé le monde.

E. Morin (2002, p. 48) disait que « le développement ignore ce qui n'est ni calculable ni mesurable, c'est-à-dire la vie, la souffrance, la joie, l'amour, et sa seule mesure de satisfaction est dans la croissance (de la production, de la productivité, du revenu monétaire) ». Dans le domaine des sciences de l'homme et de la société, on assiste à l'émergence de nouvelles disciplines suite aux problèmes émergents liés au progrès de la technique. En philosophie par exemple, on peut citer entre autres la philosophie de l'environnement, l'épistémologie de la désinformation, de la technologie, la philosophie du numérique, l'éthique du développement, l'écologie politique, la sauvegarde environnementale et sociale etc.

Plus la technique progresse, plus elle engendre des préoccupations éthiques qui donnent lieu à des disciplines dans le domaine des sciences de l'homme et de la société regroupées dans ce que l'on appelle l'éthique appliquée en philosophie. Le développement durable est donc une matrice disciplinaire scientifique pour les sciences appliquées et les sciences de l'homme et de la société. L'humanité assiste perpétuellement aux innovations et aux nouveautés des techniques au nom de la sauvegarde de l'environnement. Il n'y a donc pas à s'ébaubir du fait que la technique s'impose comme moyen et fin aux sociétés modernes.

3.2. La dématérialisation : la technique comme moyen et fin

La technique est devenue aujourd'hui un moyen, mais surtout une fin qui impose ses fins grâce à ses moyens techniques performants. Les enjeux écologiques de la croissance économique ont poussé le monde moderne à faire de la dématérialisation une solution idéale pour le développement durable. Elle représenterait le prototype des actions qui protègent l'environnement. La dématérialisation n'a pas commencé avec le numérique. Avant d'être un passage du support papier au support numérique, et des processus de traitement de flux d'information, il faut relever que dans la vie quotidienne, il existe une forme de dématérialisation domestique où on peut décider de se passer du surplus, du luxe. C'est une forme de dématérialisation dans le sens de réduire la présence de beaucoup de matériels usagés ou non. En partageant ses bien matériels avec autrui (meuble, télé, vêtements, chaussure etc.), c'est une façon de dématérialiser dans la mesure où la dématérialisation consiste à réduire l'usage de matériel, d'objets physiques.

Le pauvre, le riche qui sait se contenter du peu, du juste milieu, de la sobriété choisie représentent des formes de dématérialisations. Dans les relations Nord-Sud, il existe une forme de dématérialisation pervertie qui consiste en l'envoi des objets déjà usagés, déclassés en occident dans les pays africains, faisant d'eux des dépotoirs de rebuts. Nous avons l'exemple de ce qui est communément appelé « France au revoir ou au revoir la France⁴³ ».

Ce sont des voitures, des ustensiles de cuisine, des meubles de bureaux, de salons, des chaussures, des habits, des équipements de sport, des réfrigérateurs, des radios, des téléviseurs, etc. usagés dans les pays industrialisés qui sont envoyés en Afrique, vendus et réutilisés. L'Afrique devient l'espace qui offre une seconde vie aux objets usagés, aux rebuts des pays industrialisés. C'est un

⁴³ C'est une expression qui désigne les objets d'occasion, les objets usagés en occident qui sont envoyés et vendus dans les marchés en Afrique. L'expression ne veut aucunement dire que ces objets d'occasion viennent uniquement de la France. L'expression est en vogue dans les pays colonisés par la France d'où des objets usagés sont importés également en Afrique. La colonisation par la France a influencé la présence du nom du pays dans l'expression. L'expression ne veut pas dire non plus « dégage la France ».

comportement qui permet aux pays industrialisés de retarder leur saturation précoce. On débarrasse l'Europe de ses objets souillés pour les déverser en Afrique : c'est ce que j'appelle « la dématérialisation perversie ».

La dématérialisation a connu différentes révolutions au fur et à mesure que la technoscience progresse. L'ordinateur a permis de remplacer progressivement la machine à dactylographier incapable de mémoriser tout ce qui a été saisi, d'enregistrer dans une mémoire, de proposer des corrections, ni des possibilités de traduction d'un texte ou d'un mot. Les disquettes ont constitué une révolution dématérialisante car elles ont permis de conserver des textes et autres données. Dans le domaine de la musique, les disques à tours ont fait leur temps. Le 18 juin 1948, Columbia créait le disque vinyle à 33 tours.

Ce fut une révolution dématérialisante dans l'industrie de la musique. Il remplaça les disques à 78 tours par minute et qui ne dépassaient pas cinq minutes de musique à écouter par face. Considérés comme encombrant et difficile à transporter en quantité, les cassettes ont été préférées. Encombrantes à leur tour, les cassettes ont été remplacées par les CD, les clés USB, les cloud aujourd'hui. Des 78 tours, 43 tours, 33 tours aux clés USB et cloud en passant par les CD, de l'analogie au numérique terrestre dans le domaine des médias audio-visuels, le cinéma, des technologies ont été développées pour rendre possibles les différentes transitions et révolutions technologiques. Les différentes transitions et révolutions technologiques présentent la dématérialisation comme une solution à la protection de l'environnement. C'est dans cette lancée qu'internet va révolutionner de façon radicale la dématérialisation destinée à être mondialisée.

Avec internet, la dématérialisation prend une autre dimension pour devenir à la limite un mode de vie. Avec les disquettes des ordinateurs, il s'agissait d'Échanges de Données Informatisés (EDI), c'est-à-dire l'optimisation de tous les échanges de données entre deux organisations. Désormais, les échanges s'effectuent en ligne avec l'avènement du numérique, de l'internet : on parle

d'Échanges de Formulaires Informatisés, en abrégé EFI. Le papier occupe de moins en moins de place.

Longtemps considéré comme le support du système d'information, le papier voit ses usages diminuer considérablement (ouvrages numériques, revues numériques, des Livres Saints numériques, des dossiers numériques, des paiements par virements numériques sans utiliser des billets de banque etc.). Au Burkina Faso, la dématérialisation est aussi appelée la modernisation de l'administration publique, et des exemples existent déjà : e.bulletin, e.concours, e.casier judiciaire, la plateforme sylvie⁴⁴, la plateforme de demande, de traitement et de délivrance en ligne du certificat de nationalité burkinabè, concours composés en ligne et corrigés par des machines, campusfaso pour les inscriptions des étudiants en ligne et autres services, etc.

La dématérialisation des documents et des processus est encouragée parce qu'elle permet de gagner en temps et en coûts. La question environnementale ne vient pas nécessairement prioritairement, même si elle permet d'épargner des plantes destinées à la fabrication des papiers. On gagne en temps peut-être, mais en coût ce n'est pas évident car ce sont des machines, des matériels qui s'achètent à des coûts exorbitants en plus des ressources humaines pour les maintenances, en chaînes de commandes des pièces et des machines. Ces maintenances sont souvent coûteuses, surtout lorsque c'est l'expertise extérieure qui est sollicitée, diaspora ou expatriés.

La dématérialisation se fait par la matérialisation, c'est-à-dire, par la fabrication d'objets, de matériels. Certains matériels et leurs exigences coûtent chers et pas à la portée de tous. Les entreprises qui fabriquent gagnent en termes de profits, d'enrichissement, alors que les utilisateurs perdent en dépensant énormément d'argent pour l'acquisition, l'utilisation, la conservation et l'entretien. Les réductions des coûts profitent aux entreprises plus qu'aux utilisateurs. Les impressions, les envois des documents en ligne, les archivages sont purgés des gestes multiples et laborieux ; le tout peut se faire en un clic aujourd'hui dans certains domaines.

⁴⁴ Système de liaison virtuelle pour les opérations d'importation et d'exportation.

Les connexions internet, le renouvellement des appareils, leurs chaînes de commandes, les consommables et accessoires sont des occasions de dépenses supplémentaires souvent onéreuses. La dématérialisation à l'ère du numérique s'applique à plusieurs domaines. Quel que soit le domaine, l'exigence de sécurité doit être de mise. Les dématérialisations des documents, de la communication, des échanges, des tâches, des processus des services comptables, de réception des dossiers, de diffusion de résultats, de bulletins de salaire etc. ont besoin de systèmes informatisés sécurisés, de site web et de plateformes sécurisés pour éviter des situations désastreuses, déshumanisantes. La sécurisation des données personnelles et administratives nécessite des coûts en argent.

Parmi les domaines de dématérialisation, il faut oser ajouter l'homme et sa place. L'homme est considéré comme un matériel à dématérialiser. Sa place n'est plus nécessaire dans la chaîne de travail, de production de plus en plus gouvernée par l'intelligence artificielle. La dématérialisation permet de se passer de la présence humaine ou de réduire de façon drastique le nombre d'intervenants.

Le matériel, c'est aussi des êtres humains à remplacer par la dématérialisation. C'est la loi du profit ou rien ; il n'y a pas de pitié dans les affaires. Les robots travailleurs dans une usine, un restaurant, les robots conducteurs de taxis et autres engins etc. ne demandent pas des augmentations de salaires, des paiements d'heures supplémentaires, ou de dédommagement suite à un accident de travail. La domotique, la science de l'habitat ne demande pas un salaire parce qu'elle joue le rôle du personnel de soutien et de gardien à la fois.

Le développement durable est un agenda de productions scientifiques. Dans le scénario de la croissance verte, de l'économie verte, « la soutenabilité du développement est comprise comme un problème technologique, de conciliation de la croissance et de l'environnement ». (F. Flipo, 2022, p. 105). C'est la vanne ouverte à de nouvelles vagues technologiques dont l'objectif est d'optimiser la croissance économique, mais aussi d'amener l'homme à

« s'abandonner à la tyrannie des machines » (J.-M. Besnier, 2012, p. 189).

Les objets techniques sont vendus, et ceux qui ne possèdent pas ces techniques sont obligés de subir, d'aller dans le sens de ce que ces techniques dictent. Il n'est donc pas exagéré de la part de F. Flipo (2022, p. 111) de dire que « le scénario de la « dématérialisation » garantit mieux les débouchés des grandes industries que les résultats écologiques et sociaux. L'autre développement inverse la hiérarchie des priorités ». Il ajoute que dans la soutenabilité du développement qui cherche à concilier la croissance et le développement,

La dimension sociale est globalement absente, ou alors sous la forme de la « ruse de l'histoire » en laquelle les « accélérationnistes » par exemple accordent leur foi : le capitalisme quoique inégalitaire, génère les moyens du socialisme à venir. Ce scénario de croissance verte s'oppose en premier lieu aux thèses décroissantes. (F. Flipo, 2022, p. 105).

L'environnement est tout un ensemble complexe d'interactions et d'interdépendances. Il n'y a pas que les services de l'environnement rendus à la vie économique. Ses services économiques ne sont pas plus importants que ses services écosystémiques qui conditionnent et entretiennent la vie et l'existence sur la terre. Tel que pouvait le reconnaître J. Robin (1974, p. 103),

Une attitude écologique conséquente suppose la prise en compte [...] du maximum d'interactions entre organismes et milieu. Nous n'y parviendrons pas sans dépasser, jusque dans nos raisonnements quotidiens, la notion de causalité linéaire qui nous a été inculquée sur les bancs de l'école depuis Aristote.

Se pose alors le problème du monopole des artefacts, du tout techniquement soluble et des besoins nouveaux. L'Afrique doit revoir sa perception des nouvelles technologies de la rationalité algorithmique comme une source d'opportunité tout de go. Elle doit les développer elle-même pour sortir de l'orphelinat et de l'assistanat en développement, en initiative scientifique endogène. L'Afrique doit se doter des ressources nécessaires pour ne pas subir

les dures lois du développement durable oxymorique et les innovations technologiques inhérentes.

3.3. L'avenir de l'humanité et des générations futures en danger

Nonobstant les années écoulées après l'initiative du concept de développement durable, on se retrouve bloqué dans la réussite des solutionnements des crises environnementales. L'humanité est en plein dans l'ère de crises post-modernistes chaotiques, notamment de crises environnementales sans précédent. Nous sommes dans « l'ère des soulèvements » (M. Maffesoli, 2021). Pourtant, l'homme doit être plus que jamais solidaire en se mettant à l'écoute de la détresse de la nature dans laquelle il est inclus et dont il ne peut vivre en dehors d'elle. Prendre conscience de cette situation et agir est une manifestation de l'écocitoyenneté.

La nature accueille l'homme, et l'homme l'habite. En 2023, on se retrouve à reconnaître qu'« il faut que les défis et les enjeux de demain soient pris beaucoup plus au sérieux que ce n'est le cas actuellement. Nous savons que nous sommes capables de mener une action collective à longue vue » (A. Guterres, 2023, p. 3). C'est ainsi le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, sur invitation, se lance dans une initiative personnelle concertée pour apporter sa contribution aux préparatifs du Sommet de l'avenir prévu se tenir en 2024.

Dans la note d'orientation n°1, Antonio Guterres annonce une série de mesures visant à honorer un engagement à longue durée. Implicitement, le développement durable voit son échec dévoilé par une initiative qui utilise le même recours à la science, le même vocabulaire et les mêmes vices du développement durable : « honorer un engagement de longue date, celui de répondre aux exigences du présent, tout en sauvegardant les intérêts des générations futures » (A. Guterres, 2023, p. 2). A quand l'humanité va-t-elle cesser d'aller de concept en concept sans poser véritablement des actions conséquentes pour sauver l'environnement ? Selon A. Guterres (2023, p. 2), « ces mesures sont les suivantes » :

- a) la désignation d'un(e) envoyé(e) pour donner une voix aux générations futures à l'échelle mondiale ;
- b) l'amélioration de l'utilisation de la prospective, de la science et des données ; l'adoption d'une déclaration pour définir nos devoirs envers les générations futures et en donner une traduction concrète ; et
- c) la création d'une instance intergouvernementale spéciale chargée de faire avancer la mise en œuvre de la déclaration et de mettre en commun les meilleures pratiques.

De la Charte des Nations Unies en 1945 à la Résolution 76/300 de l'Assemblée générale sur le droit à un environnement propre, sain et durable en 2022, beaucoup d'instruments internationaux ont fait référence aux générations futures. La prise en compte des générations futures n'est pas loin d'être un leurre avec le développement durable et son inclination forte pour le progrès et les innovations technoscientifiques. Les actions d'aujourd'hui hypothèquent l'avenir de sorte que l'on peut dire avec B. Méheust (2009, p. 134) que « notre temps est bien en train d'enfanter un nouveau monstre ». Pour être plus explicite, B. Méheust dit que « l'ensemble des actions humaines tend ainsi à déplacer ses conséquences vers le futur ; le système devient insaisissable, sa fluidité lui permet toujours d'échapper à court et moyen terme aux conséquences de sa propre logique. » (2009, p. 36).

L'auteur estime que dans ce contexte, la mondialisation est un prétexte pour différer la saturation des sociétés capitalistes occidentales. La mondialisation permet au monde occidental d'avoir beaucoup de marchés en termes d'espaces afin de continuer à développer son économie, sa pratique de « la sorcellerie capitaliste » (P. Pignarre et I. Stenger, 2007). La mondialisation est un moyen inventé par les pays industrialisés pour éviter leur propre saturation. Vu sous cet angle, « la mondialisation peut donc de ce point de vue, être caractérisée comme le moyen qu'a trouvé la civilisation libérale pour répondre à la saturation locale de ses systèmes et pour différer encore et encore la saturation finale » (B. Méheust, 2009, p. 36-37).

Plus le temps passe, plus la situation de l'avenir est inquiétante. Le monde est fini, donc pas destiné à une croissance infinie.

« L'économie est un phénomène très complexe. Sa constance aujourd'hui est qu'elle est fondée sur le sacrifice, mais qui paradoxalement sacrifie aussi », a noté K. T. Koussé (2021a, p. 538-539). Le concept de développement durable évoque l'avenir, les générations futures certes, mais ses aventures sur le terrain de la promotion de la science contribuent à compromettre cet avenir. Thomas Ferenczi (2001, p. 11) affirme que « les technosciences pèsent d'un poids nouveau sur l'avenir de l'humanité, suscitant autant d'inquiétudes que d'espérances ». L'humanité se dirige inexorablement vers sa propre saturation.

Il s'agira d'un avenir qui va étouffer les générations futures. B. Méheust (2009, p. 37) explique que « comme nous vivons dans un monde fini, sa saturation globale est inéluctable, et plus on aura déployé d'ingéniosité pour le prolonger, plus les effets différés seront dévastateurs ». Avec son caractère oxymorique qui favorise l'oligarchie néolibérale, le développement durable se rend complice des effets différés qui auront des effets apocalyptiques.

La posture oligarchique du concept de développement durable est de compter sur les découvertes nouvelles pour réparer les conséquences sans précédent des techniques antérieures. Le développement durable devrait s'opposer à cette attitude parce qu'elle est intenable. Faire appel à la technoscience pour qu'elle répare ses dégâts antérieurs, « ce raisonnement, qui flotte toujours à l'arrière-plan de l'argumentaire néolibéral, et qui constitue la source ultime des partisans de la croissance infinie est inacceptable moralement et insoutenable logiquement » (B. Méheust, 2009, p. 62).

C'est sous l'angle de la précaution que P. Fontaine (2008, p. 19) soutiendra que « la recherche scientifique, ainsi que ses éventuelles applications, est une chose trop sérieuse, trop « grave », pourrait-on dire, pour être laissée à l'appréciation des seuls savants ».

La critique du développement durable s'explique également par l'état actuel de la planète. Cet état est très souvent mis en lien avec l'avenir et la survie de l'humanité. « La plupart des conventions internationales multilatérales dans le domaine du droit international de l'environnement adoptent des approches de l'environnement

qui font très souvent le lien entre protection de l'environnement et survie de l'humanité » (T. Vaissière, 1999, p. 140). Les limites insupportables de la nature sont atteintes, mais les acteurs de la diplomatie environnementale internationale font semblant de prendre cette situation au sérieux à travers les oxymores.

L'humanité a l'obligation d'être solidaire de l'environnement. « La solidarité de destin entre l'homme et la nature, solidarité nouvellement découverte à travers le danger, nous fait également redécouvrir la dignité autonome de la nature et nous commande de respecter son intégrité par-delà l'aspect utilitaire » (H. Jonas, p. 188). L'état désastreux actuel de la planète terre rend caduque l'initiative du développement durable. L'avenir est sombre et fera sombrer l'humanité future. Pourquoi ne pas soutenir avec B. Méheust (2009, p. 109-110) que :

si l'on admet, avec les experts, que la pression sur la biosphère a déjà atteint (et même, semble-t-il, dans certains endroits de la planète, dépassé) les limites du supportable, il faudra, pour que l'idée d'un développement durable conserve encore un sens, que cette pression soit définitivement stabilisée. Et cela, non pas sur trente ou cinquante ans, mais sur des siècles, voire des milliers d'années, sans quoi, si le prélèvement continuait de s'accroître, même insensiblement, il finirait par exercer sur la biosphère une pression insupportable.

B. Méheust révèle que même si l'on repensait le développement durable aujourd'hui, c'est-à-dire le débarrasser de son caractère oxymorique afin de stabiliser la pression sur l'environnement, il serait incapable d'y arriver à cause du nombre d'années nécessaire pour la stabilisation. Or, la stabilisation de la pression matérielle sur la nature se présente comme la solution médiane qui reste à l'humanité à l'état actuel de la situation de la nature et de la société. « Des siècles ou des millénaires, cela nous paraît exorbitant ; et pourtant c'est une durée infime par rapport à l'échelle où se joue notre destin » (B. Méheust, 2009, p. 110).

Conclusion

Mettre l'accent sur le progrès technoscientifique pour répondre aux problèmes environnementaux aura toujours des conséquences

négatives environnementales, sociales, humanitaires. Le progrès scientifique creuse les inégalités entre les parties du monde, entre les citoyens d'un même continent, d'un même pays, et n'a eu de cesse de réifier la nature. Notre réflexion trouve tout son sens à ce niveau.

Le développement durable ne doit pas être un projet de sécrétions de situations et de questions sociales déshumanisantes du fait de sa promotion de la technoscience, de l'économicisme ou encore du croissancisme qui sont les causes principales de la crise environnementale.

L'objectif de trouver un équilibre entre l'homme et son environnement sera voué à l'échec avec la tendance croissanciste du développement. Si le développement durable continue avec le modèle qu'il est censé remplacer, l'humanité verra, pour reprendre les propos de B. Chadenet (1977, p. 181) « la coexistence difficile de pays très inégalement avancés, dans un avenir rapetissé ; où l'appétit de dignité rend insupportable les inégalités ; où la révolution électronique fait vivre chaque homme dans la même seconde que les autres ».

Or, pour K. T. Koussé (2021b, p. 184) « celui qui traite la biosphère avec sagesse, fait nécessairement du social », prône l'humanité. Le développement durable doit cesser de faire du commerce, de développer le business dans une partie du monde dont le surdéveloppement est déjà un crime contre l'environnement et les sociétés humaines. « La question qui se pose donc, pour finir, est donc bien celle des limites de la science, et du pouvoir qu'il semble raisonnable de lui assigner parmi les finalités humaines » (P. Fontaine, 2008, p. 19).

Plus ceux qui gouvernent le monde masqueront la réalité de l'environnement dans des concepts oxymoriques, euphémisateurs, plus la réalité finira par se démasquer, se dévoiler elle-même quand il sera trop tard. Le concept de développement durable, pour être crédible, si cela est encore possible, doit faire de (K. T. Koussé, 2021b, p. 184) « l'approche cosmique et humanitaire de la sagesse » sa constante.

En matière de diplomatie environnementale internationale, de politiques environnementales à l'échelle nationale, sous régionale et continentale, il faut à tout point de vue la vérité, la droiture de la volonté, la loyauté des intentions et des actions de tous les acteurs, à commencer par les décideurs de la diplomatie environnementale internationale.

Bibliographie

AKAKPO Yaovi, 2019, *Le technocolonialisme. Agir sous une tension essentielle*, Préface de Gilbert Hottois, Paris, L'Harmattan.

BESNIER Jean-Michel, 2012, *L'homme simplifié. Le syndrome de la douche étoile*, Paris, Fayard.

BOISSON DE CHAZOURNES Laurence, DESGAGNE Richard, ROMANO Cesare, 1998, *Protection internationale de l'environnement*, Paris, Pedone.

BOUCHARD Frédéric, DORAY Pierre et PRUD'HOMME Julien (dir.), 2015, *Sciences, technologies et sociétés de A à Z*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

CAMPAGNE Armel, 2017, *Le capitalocène. Aux racines historiques du dérèglement climatique*, Paris, Editions Divergences.

CHADENET Bernard, 1977, « Développement du Tiers Monde et nouvel ordre économique international », *Politique étrangère*, n°2., 42e année, p. 167-181.

DIEMER Arnaud, 2013, « Développement durable plutôt qu'écodéveloppement : le nouveau « gadget idéologique » de l'occident », *Revue Francophone du Développement Durable*. N° 2., p. 21-44.

DUCHESNEAU François, 2015, « Philosophie des sciences », in Frédéric Bouchard, Pierre Doray et Julien Prud'homme (dir.), *Sciences, technologies et sociétés de A à Z*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

FERENCZI Thomas (dir.), 2001, *Penser la technique*, Paris, Editions Complexe.

FLIPO Fabrice, 2022, *Le développement durable et ses critiques. Vers une transition sociale et écologique*, Paris, Bréal.

FONTAINE Philippe, 2008, « Qu'est-ce que la science ? De la philosophie à la science : les origines de la rationalité moderne », *Recherche en Soins Infirmiers*, Vol. 1., n°92., Paris, Editions Association de Recherche en Soins Infirmiers, p. 6-19.

GRAS Alain, 2003, *Fragilité de la puissance. Se libérer de l'emprise technologique*, Paris, Fayard.

GUTERRES Antonio, 2021, Résumé de « Notre programme commun », Rapport du Secrétaire général, New York, ONU.

GUTERRES Antonio, 2023, *Notre programme commun*, Note d'orientation N°1, *Réfléchir et agir pour les générations futures*, New-York, ONU.

HARRIBEY Jean-Marie, 2017, « Sur fond de crise socio-écologique du capitalisme, la théorie de la valeur revisitée », *Revue française de socio-économie, Valeur et capitalisme (2/2)*, Premier semestre 2020, p. 101-120. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2020-1-page-101.htm> (consulté le 8 janvier 2023).

JASPERS Karl, 1970, *Essais philosophiques*, Paris, Payot.

JONAS Hans. 1995, *Le Principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation techno logique*, coll : « Champs », France, Flammarion.

KOUSSE Kizito Tioro, 2021a, « Coronavirus, un écofascisme naturel », *Lɔŋgbowu*, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la Société, Vol. 2., N° 011., Kara, Lɔŋgbowu, Université de Kara, p. 535-551.

KOUSSE Kizito Tioro, 2021b, « La sagesse de la biosphère », *Echanges*, Volume. 1., N°0017., Lomé, LAMPES, p. 182-196.

KOUSSE Kizito Tioro, 2023, « Environnement, justice intergénérationnelle et destin commun de l'humanité », *Le Cahier Philosophique d'Afrique. Revue internationale de philosophie*, Numéro Spécial, Actes du Colloque international de Philosophie et de Théologie organisé par l'Institut Supérieur Privé de Philosophie / Maison Lavigerie du 19 au 20 décembre 2022 sur le thème : *Les*

Progrès technoscientifiques et l'avenir de l'homme : regards croisés de la philosophie et de la théologie, Ouagadougou, Presses Universitaires (Université Joseph Ki-Zerbo), p. 201-227.

LASCOUMES Pierre, 2002, « Les ambiguïtés des politiques de développement durable », *La Nature et les Risques. Université de tous les savoirs*, vol. 6., Paris, Poche, Odile Jacob, p. 250-263.

LATOUCHE Serges, 2003, « L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement », *Monde en développement*, n° 31., p. 23-30.

LEFEBVRE Henri, 1981, *Critique de la vie quotidienne. De la modernité au modernisme (pour une philosophie du quotidien)*, Paris, l'Arche.

LICOPPE Christian, 1996, *La Formation de la pratique scientifique : le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820)*, Paris, La Découverte.

MAFFESOLI Michel, 2021, *L'ère des soulèvements*, Paris, Les Éditions du Cerf.

McCARTHY John, 2008, « Théologie et écologie », *Nouvelle Revue Théologique*, Tome. 130., n°3., Paris, Editions Association Nouvelle Revue Théologique, p. 550-572.

MEHEUST Bertrand, 2009, *La politique de l'oxymore. Comment ceux qui nous gouvernent nous masquent la réalité du monde*, Paris, La Découverte.

MESAROVIC Mihajlo et PESTEL Eduard, 1974, *Stratégie pour demain*, Paris, Seuil.

MORIN Edgar, 2002, « Au-delà de la globalisation et du développement, société-monde ou empire-monde ? », *Revue du Maus*, Vol. 2., n°20., Paris, La Découverte, p. 43-53.

NATIONS UNIES, 2021, *Notre programme commun*, Rapport du Secrétaire général, New York, ONU.

NJOYA Jean, 2010, « Mondialisation et insertion internationale de l'Afrique : l'anthropologie d'une dynamique récusée », *Übersee VRÜ*, n° 43., *Verfassung und Recht*, p. 482-505.

NSONSISSA Auguste, 2023, « Le langage SMS dans le bruissement des réseaux sociaux : perspectives épistémo-didactiques sur l'intelligence artificielle en Afrique », *Perspectives philosophiques, Revue Ivoirienne de Philosophie et des Sciences Humaines*, Actes du Colloque international pluridisciplinaire tenu les 5, 6 et 7 octobre 2023 à l'Université Alassane Ouattara-Campus 2 Bouaké sur le thème : « Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines », vol. XV., n°27, p. 37-49.

PIGNARRE Philippe et STENGER Isabelle, 2007, *La sorcellerie capitaliste. Pratiques de désenchantement*, Paris, La Découverte.

QUINE Willard Van Orman, 1995, *From Stimulus to Science*, Cambridge, Harvard University Press.

RAZMIG Keucheyan, 2019, **Les Besoins artificiels. Comment sortir du consumérisme**, Paris, La Découverte, « Zones ».

RAZMIG Keucheyan, 2018, *La nature est un champ de bataille*, Paris, La Découverte.

RIST Gilbert, 2013, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, La Découverte.

ROBIN Jacques, 1974, *De la croissance économique au développement humain*, Paris, Seuil.

SACHS Ignacy, 1994, « Environnement, développement, Marché : pour une économie anthropologique », *Natures-Sciences-Sociétés*, Entretien réalisé par Jacques Weber, volume 2., n°3, p. 258-265.

SARRADE Stéphane, 2023, *Homo energeticus. Pour une transition bas carbone*, Paris, HumenSciences.

SIEGWALT Gérard, 1965, *Nature et histoire. Leur réalité et leur vérité*, Leiden, Brill.

SIMONDON Gilbert, 1989, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier.

VAISSIERE Thierry, 1999, « L'éthique de responsabilité chez Hans Jonas à l'épreuve du droit international de l'environnement », *Revue Interdisciplinaire d'Etudes Juridiques*, RIEJ, Vol. 43., n°2., Bruxelles, Presses de l'Université Saint Louis, p. 135-199.

VERNANT Jean-Pierre 1969, *Les origines de la pensée grecque*, Paris,
PUF.

ZACCAI Edwin, 2001, « Développement durable », in Hottois
Gilbert et Missa Jean Noël (dir.), *Nouvelle encyclopédie de bioéthique*,
Bruxelles, De Boeck Université, p. 269-275.

ZACCAI Edwin, 2011, *25 ans de développement durable, et après ?* Paris,
PUF.

Table des matières

Influences des caractéristiques socio-démographiques et scolaires dans l'orientation des étudiants de l'Université Nazi BONI ... ADIOLA Belo, KI Éric Zongui, ROUAMBA/OUEDRAOGO B. Claudine Valérie	15
Analyse des mutations spatiales et environnementales dans une ville post-crise : Bouaké (Côte d'Ivoire) ... TRAORÉ Kinakpefan Michel	45
Analyse du genre dans le manuel de mathématiques CP en langue nationale de la deuxième année de l'expérimentation du curriculum du Niger ... MAHAMANE BACHIR Ibrahim, MAMANE NASSIROU Mamane	73
Critique de l'autoritarisme totalitaire du libéralisme démocratique chez John Rawls et chez Jürgen Habermas ... BERTHÉ Mamoutou, MARICO Adama	97
Environnement et développement durable : défis et perspectives ... N'TCHA N'dah Pascal	117
Autonomie et utilisation de la contraception moderne chez les femmes déplacées internes au Burkina Faso ... SAWADOGO Pengdewendé Maurice, ONADJA Yentéma, SIA Drissa, SAWADOGO Nathalie, SANGLI Gabriel, BASSINGA Gaëtan, TCHOUAKET NGUEMELEU Éric	147
Le défigement par substitution lexicale dans la presse écrite ... MANDÉ Yassia	175
Anthropologie comparée des institutions foncières Assiê kpanjangni et Tarafôlô : éléments pour une consolidation du lien social en Côte d'Ivoire ... COULIBALY Gninlnan Hervé	195
L'immortalité artificielle dans La mort de la mort de Laurent Alexandre ... BYAKGUINBO Zégou, VAÏDJIKE Dieudonné.	217
Le développement durable : la solution du loup déguisé en agneau aux crises environnementales ... KOUSSE Kizito Tioro	239

Expériences traumatiques et stratégies d'adaptation chez des policiers au Burkina Faso ... SOUBEIGA Pinguédwindé Henri Joël, OUÉDRAOGO Aïcha Nadège, ALI Delpha, YUGBARÉ Sébastien	277
Coexistence ethnique et stratégie de maintien de la paix dans la Commune Urbaine de Kindia, République de Guinée ... SOUMAH Ibrahima Sory II, KOUROUMA Sidiki.....	305
La culture de la tolérance et de la paix selon Locke et Voltaire TOGOLA Tiécoura, OUATTARA Fatié	329
Convergence et continuité culturelles pour une résilience face au défi sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso ... LOUARI Yendifimba Dieudonné, OUALLY Germain.....	367
Facteurs socio-économiques et culturels d'adoption des technologies de transformation de maïs vulgarisées au Sud-Bénin ... NOUKPOZOUNKOU Missimahou Daniel, AZALOU TINGBE Emilia Mawugnon, MIDINGOYI Gnonna Soul-Kifouly	387
La popularité du nouchi en Côte d'Ivoire : voile et esthétique langagiers ... ZOU Goulou Jules.....	425
La contribution des idées de Kant à la lutte contre le terrorisme au sahel ... GUIGMA Marcel	441
Éléments pour une lecture de l'esthétique et des représentations sociales dans le conte Dida ... GNESSOTE Dago Michel	455
La protection de l'environnement et les conventions d'exploitation des ressources minières au Mali : Quelles articulations ? ... SIDIBÉ Adama Ladji.....	475
Dynamique socio-culturelle de la pratique des rites agricoles chez les Ifè d'Atakpamè au Togo du XIXe siècle au XXe siècle... DANDONOUGBO Nanbidou.....	503
Investissements agricoles et vulnérabilité socio-économique des producteurs dans la région des plateaux (Togo), un réel et complexe contraste ... KAMETI-ATI Koku Dodzi.....	535

A.V.I.O.N : « Le modèle entrepreneurial » dans Destins de clandestins de Josué GUÉBO ... WATO Pierre LIEU.....	567
Approche sociologique du vaccino-scepticisme chez les cas extrêmes au Burkina Faso ... SARIGDA Maurice.....	587
La légende Baoulé : miroir d'une esthétique littéraire et d'un leadership politique ... FANNY Yacouba.....	605
Autonomie des femmes et réalisation des intentions d'utilisation de la contraception après un an de suivi ... ZAN Lonkila Moussa, SILGA Daouda, ONADJA Yentema, BAZIÉ Fiacre, GUIELLA Georges.....	623
Sécheresses climatiques dans le Sahel nigérien : la migration comme stratégie de survie, 1900-1984 ... ABDOURHIMOU Hassane...	645
Fascination égypto-pharaonique et sens hellénique de la philosophie ... ASSEU Mafa Georges.....	661
Pour une relecture de la philosophie marxienne et nietzschéenne de la religion ... BAHJ Jean-Joel, SALIFOU Amara.....	681
Pastoralisme, orpillage et attaques des groupes terroristes dans la province du Sanmatenga au Burkina Faso ... ZONGO Tongnoma	703
Espace urbain et inégalités sociales dans Le fou de Jean-Pierre GUINGANÉ et Les voix du silence de Prosper KOMPAORÉ ... BAYALA Mamadou	719
Les facteurs explicatifs des performances des établissements privés d'enseignement post-primaires et secondaires de la ville de Ouagadougou ... BÉOGO Joseph, KALKOUNDU W. Félix ...	743
Soutien social et consommation de substances psychoactives en milieu de travail : Étude de deux cas au sein de la police burkinabè ... DUGLI Koku, YOUGHARÉ Sébastien.....	761